

Pour un meilleur soutien aux créateurs

Mémoire
Déposé aux consultations prébudgétaires
2004

Ministère des Finances

par

Le Mouvement pour les arts et les lettres
408, rue Saint-Sulpice, bureau 1
Montréal (Québec) H2Y 2V5
Tél. : 514.286.2866
Télec. : 514.286.0266

Introduction

Le Mouvement pour les arts et les lettres, le M.A.L., représente les 15 000 artistes professionnels, écrivains et travailleurs culturels qui tentent de gagner leur vie par la création, l'exécution et la diffusion d'œuvres dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre, des arts visuels, des arts médiatiques, de la littérature et des métiers d'art. Le M.A.L. représente les artistes et les organismes œuvrant dans toutes ces disciplines, lesquels ont en partage la création et la diffusion d'une culture originale, forte et distinctive. Malheureusement, artistes et organismes culturels ont aussi en commun une existence marquée du sceau du sous-financement. Le M.A.L. regroupe neuf organisations nationales et neuf organisations régionales du secteur des arts et des lettres (le Conseil québécois du théâtre, le Conseil québécois de la musique, le Conseil des métiers d'art du Québec, le Conseil québécois des arts médiatiques, le Regroupement québécois de la danse, le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec, l'Union des écrivaines et écrivains québécois, le Regroupement des Centres d'artistes autogérés du Québec et neuf Conseils régionaux de la culture).

Le M.A.L. est donc né de la nécessité de préserver une vie artistique et culturelle riche et dynamique où les artistes peuvent espérer s'épanouir. Le Mouvement milite en faveur de l'accroissement des budgets destinés à la création, en sachant pertinemment que favoriser une augmentation de la création apporte invariablement plus de production et plus de diffusion, donc une hausse des revenus moyens des artistes, artisans et travailleurs culturels. Ainsi, le M.A.L. constitue le véhicule par lequel les artistes proclament l'urgence, la nécessité et le caractère incontournable d'un financement adéquat de la création, de la production et de la diffusion. Le M.A.L., c'est la voix unifiée des revendications des artistes et des organismes du milieu des arts et des lettres du Québec.

L'impact économique de la culture

Selon une étude du Groupe DBSF réalisée en novembre 2000, les activités culturelles représentent une force économique incontestable, ce que les données disponibles corroborent clairement. En effet, en tenant compte de ses effets directs et indirects — une contribution au PIB du Québec de 3,4 milliards de dollars (2,5 % du budget) et plus de 99 000 emplois —, le secteur de la culture a un poids similaire à celui des secteurs des transports et des communications réunis et représente presque le double du poids économique du secteur de l'agriculture. Les revenus de travail dans le secteur culturel s'élèvent à 2,4 milliards de dollars et les revenus pour les gouvernements en impôts et taxations, à plus de 920 millions de dollars.

Nous tenons également à rappeler que l'aide gouvernementale est primordiale dans le secteur des arts et des lettres puisque chaque dollar investi contribue à générer deux dollars de revenus autonomes.

La place de la culture lors des élections 2003

En mars 2003, le Parti libéral du Québec publiait, dans le cadre de la campagne électorale, sa plateforme culturelle – *De rempart à tremplin*. À sa publication, le M.A.L. avait souligné publiquement l'intérêt de ces propositions parce que cette vision correspondait aux objectifs du Mouvement et des 15 000 artistes qu'il représente. Faut-il rappeler les 5 éléments de votre plateforme?

1. Soutenir davantage la création artistique
2. Permettre aux artistes et créateurs professionnels de vivre de leur art
3. Favoriser le rayonnement culturel du Québec
4. Rendre la culture accessible à tous les Québécois
5. Défendre les intérêts du Québec en matière de culture et de communications.

La plateforme du Parti libéral du Québec prévoyait également des moyens qui devaient être mis en place rapidement. Compte tenu du résultat des récentes élections, nous comprenons que vous avez été élus, entre autre, pour :

- ✓ dans la première année d'un premier mandat, réviser le rôle, le mandat et la gestion du ministère de la Culture et de toutes ses sociétés d'État afin de maximiser l'effet de chaque dollar-culture, c'est-à-dire de voir à ce que chaque dollar public consacré à la culture ait le maximum d'impact sur le terrain pour la création ; le leitmotiv de l'équipe libérale sera : moins de « dollar-gestion » pour plus de « dollar- création »;
- ✓ investir, de façon urgente, les marges de manoeuvre dégagées dans le Conseil des arts et des lettres du Québec en accordant priorité absolue au soutien aux créateurs professionnels et aux diffuseurs ;
- ✓ réviser les interventions publiques en matière de culture des sociétés d'État commerciales du gouvernement (par exemple Loto-Québec, la SAQ) afin de soutenir l'objectif d'appui à la création du gouvernement;
- ✓ développer un filet de sécurité sociale pour les artistes, créateurs et artisans, notamment en assurant une indemnisation pour les besoins non couverts par la CSST ;
- ✓ améliorer la *Loi sur le statut professionnel de l'artiste* afin de s'assurer de son efficacité et de son respect intégral ;
- ✓ adopter toutes les mesures nécessaires pour assurer et défendre le respect du droit d'auteur, au premier chef par les différentes instances gouvernementales ;
- ✓ cibler les créateurs comme principaux bénéficiaires des réinvestissements dans le Conseil des arts et des lettres du Québec ;
- ✓ mettre en place différentes mesures fiscales, à établir en partenariat avec le milieu, afin d'améliorer le revenu disponible des créateurs (par exemple l'étalement des revenus, etc.) ;
- ✓ assurer, en partenariat avec Emploi-Québec, des ressources en formation continue pour les créateurs.

Consultations prébudgétaires 2004
Mouvement pour les arts et les lettres

Ainsi, nous aimerions préciser que ces moyens devant être mis en place rapidement se retrouvent à l'intérieur des deux premières priorités de votre plateforme culturelle.

Nous savons que les travaux menant à la réalisation de certains de ces engagements sont déjà en cours et nous devons souligner la diligence avec laquelle les travaux ont été lancés autour de la révision du statut de l'artiste et du filet de sécurité sociale pour les artistes.

Nous souhaitons également souligner que lors du Budget de juin 2003, le ministre des Finances donnait suite aux demandes du Regroupement «Zéro coupure en culture», initié par le M.A.L., en augmentant le budget du ministère de la Culture et des Communications (MCC) à 517 millions \$ et en augmentant de 7 millions le budget du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Rappelons que l'augmentation du budget du CALQ a toujours été et est encore, pour le M.A.L., sa principale revendication et le principal outil essentiel à l'application maximale de la politique culturelle adoptée par le Parti libéral du Québec en 1992, et par conséquent à l'amélioration des conditions de vie et de création des artistes, artisans et travailleurs culturels du Québec.

Toutefois, afin d'atteindre les objectifs budgétaires qui lui ont été assignés, tant par le ministère des Finances que par le Conseil du Trésor, le MCC a dû procéder à des compressions dans certains programmes de soutien essentiels à l'équilibre du milieu culturel, affaiblissant ainsi la chaîne qui lie le milieu, c'est-à-dire : création – production – diffusion.

Ces compressions inférieures à 4 millions \$, selon nos sources, ont eu un effet marquant, voir dévastateur, pour les organismes touchés sans oublier également les coupures effectuées à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) qui ont affecté des organismes de créateurs et la diffusion de leurs œuvres.

Par ailleurs, dans le contexte de réingénierie entrepris par le gouvernement actuel, nous tenons à rappeler au ministre des Finances que, contrairement à l'ensemble des structures de l'État dont la création remonte à plus de quarante ans, la structure du milieu culturel n'existe quant à elle que depuis un peu plus de dix ans. Il demeure donc très improbable que cette grande opération de rationalisation gouvernementale puisse dégager des marges de manœuvres financières sans que l'équilibre du milieu n'en soit affecté.

La prochaine année fiscale

La situation financière du Gouvernement du Québec est difficile. C'est du moins ce qu'affirment le premier ministre et le ministre des Finances. Malgré cela, de nouvelles compressions pourraient affecter grandement l'écologie du milieu culturel et compromettre non seulement notre développement mais aussi ce qui a été créé, tant sur les scènes québécoises et canadiennes, qu'internationales.

Nous avons récemment appris que la part du budget du MCC affectée aux dépenses en immobilisations pourraient passer de 20% du budget total en 2002-2003 jusqu'à 28% au

Consultations prébudgétaires 2004
Mouvement pour les arts et les lettres

cours de la prochaine année, si le MCC allait de l'avant avec l'ensemble des projets annoncés au cours de deux dernières années.

Tout en reconnaissant que la totalité des projets annoncés sont absolument essentiels au milieu, certains ont été retardés mais plusieurs ont déjà été confirmés et dans ce contexte nous savons que l'augmentation des coûts en immobilisations pour 2003-2004 variera entre 20 M \$ et 40 M \$.

De plus, sur la base de données déjà publiques, l'augmentation des coûts de système au MCC oscillaient entre 4 et 5 millions \$.

Nous constatons donc qu'il faudrait ajouter un minimum de 25 à 45 M \$ au budget du MCC pour garantir qu'il n'y ait aucune compression dans les programmes et dans les budgets des sociétés d'état.

D'autre part, les besoins financiers des artistes, des écrivains, des artisans, des travailleurs culturels et des organisations sont criants. Les sommes accordées au Conseil des arts et des lettres du Québec n'ont atteint que cette année le minimum estimé nécessaire par la ministre de la Culture de l'époque, Liza Frulla. En effet, en 1994 à l'époque de la mise en place du CALQ, Madame Frulla estimait les besoins minimaux du secteur des arts et des lettres à 60 M \$. On constate donc un retard de dix ans dans le budget du CALQ puisqu'il n'a atteint 64 M \$ qu'au dernier budget.

Si un certain rattrapage du budget du CALQ a pu être réalisé, entre 2000 et 2003, nous sommes encore loin du minimum nécessaire aux artistes, artisans, travailleurs culturels et aux organismes pour créer et vivre dans des conditions décentes.

Malgré tout, pendant des années, les artistes, artisans et travailleurs culturels ont soutenu à bout de bras la création, fer de lance de notre identité culturelle. À bout de souffle et faisant face à une concurrence de plus en plus féroce sur tous les marchés internationaux; confrontés aux coûts importants permettant de rendre notre culture accessible dans toutes les régions du Québec, les artistes réclament dès cette année, malgré la situation financière du gouvernement, que le budget du CALQ soit augmenté à 90 M \$.

Pendant la récente campagne électorale, le Chef du gouvernement Jean Charest s'engageait à fournir les sommes nécessaires à la réalisation des 4 missions de l'État. Dans ce contexte, il s'est engagé à financer adéquatement notre système de santé et notre système d'éducation. Au mois de mai dernier, le premier ministre indiquait que l'État devait intervenir énergiquement pour maintenir et promouvoir notre identité. Il en faisait donc la 5^e mission de l'État.

L'importance économique de mieux soutenir la création

Certes, soutenir la culture et les créateurs c'est aussi investir dans notre identité. Il est désormais reconnu que nous nous définissons collectivement, vis-à-vis du monde, par notre

culture. Jusqu'à tout récemment, cette raison suffisait amplement à justifier l'importance d'une culture soutenue à la mesure de son rayonnement. Toutefois, depuis peu un chercheur américain apporte des arguments économiques à la cause culturelle

Selon cette théorie, l'impact économique de la culture transcende largement les milieux culturels. En fait, une culture en santé a des incidences sur l'ensemble de l'économie; ce qui est illustré par *l'indice bohémien*, développé par le professeur Richard Florida de l'Université Carnegie Mellon de Pittsburg. Désormais, une alliance entre le milieu des affaires et celui de la culture est possible. En effet, cet indice établit une corrélation directe entre le potentiel de création d'une région donnée (où la culture a une place prépondérante) et la capacité d'inciter les entreprises à venir s'y établir. Selon le Docteur Florida, lorsqu'une entreprise décide de s'établir dans une agglomération urbaine plutôt que dans une autre, ce ne sont plus les facteurs économiques traditionnels qui comptent, c'est plutôt la qualité de vie et cette qualité de vie comprend la culture. Cet indice bohémien classe donc Montréal au 8^e rang des villes nord-américaines, Vancouver au 3^e rang, Toronto au 4^e et Ottawa-Hull au 14^e. Il faut donc comprendre qu'un investissement dans la création artistique augmente de façon significative les chances que les stratégies de développement économique et technologique, mises au point par les gouvernements comme incitatifs à la venue d'entreprises, portent leurs fruits. Investir en culture, c'est investir dans l'avenir économique de notre pays!

Rappelons que cet indice mesure la densité du potentiel créatif (nombre de créateurs par tranche de 100 000 habitants) d'une région (ville) donnée, potentiel créatif qui devient donc de plus en plus une condition pour attirer les entreprises des nouvelles technologies. L'indice bohémien témoigne donc de l'importance que les gouvernements doivent désormais accorder à la création, aux créateurs et au potentiel créatif dans leurs politiques économiques, surtout à l'heure où les sociétés nord-américaine se font de moins en moins compétitives vis-à-vis du sud-est asiatique et dans la réorientation obligée de notre économie vers les nouvelles technologies en ce début de XXI^e siècle.

Le sous-financement de la création menace le rayonnement de notre culture, tant au Québec qu'à l'étranger

L'accessibilité aux arts et aux lettres, la sensibilisation des jeunes, le développement de nouveaux marchés par les organismes culturels, et une large diffusion des oeuvres sont des conditions essentielles au rayonnement et au renouvellement de la culture. Malheureusement, au Québec, ces conditions se heurtent à plusieurs écueils. Il n'y a pas de tradition de fréquentation des arts dans certains secteurs; on ne valorise pas suffisamment les arts à l'école; le développement de nouveaux publics et la diffusion des oeuvres exigent souvent des ressources humaines et financières qui dépassent largement celles dont disposent les organismes culturels.

Faute de ressources humaines et financières suffisantes, ces organismes ne peuvent promouvoir convenablement leurs productions, sensibiliser les pouvoirs locaux, et embaucher le personnel spécialisé dont ils ont besoin pour assurer le développement des publics et accroître la diffusion.

Consultations prébudgétaires 2004
Mouvement pour les arts et les lettres

Quant aux tournées et à la circulation des événements et des oeuvres, les coûts associés aux déplacements empêchent plusieurs groupes d'artistes de se faire connaître à l'extérieur des grands centres, ce qui limite d'autant l'accessibilité des manifestations artistiques en région, ou les économies d'échelle obtenues par la fréquence des événements. De même, et pour les mêmes raisons, les productions artistiques régionales ont très difficilement accès au marché métropolitain. Cette réalité entraîne un exode des comédiens, danseurs, et autres artistes et artisans des régions vers les grandes villes. Pourtant, tous ceux et celles qui créent, produisent, et diffusent les arts et les lettres partout sur le territoire du Québec doivent avoir les mêmes chances d'affirmer leur créativité.

Dans certaines disciplines comme la danse et le théâtre jeune public, le développement du marché international est parfois une question de survie, puisque les revenus provenant de l'étranger sont cinq fois plus élevés qu'ils ne le sont au Québec. Dans d'autres disciplines, comme la musique de concert, le public est vieillissant et il faut de toute urgence développer de nouveaux publics. Pour les écrivains, et les artistes en arts visuels et médiatiques, la perception des droits d'auteur, particulièrement ceux liés aux nouveaux moyens de diffusion tels l'Internet, est un problème criant. Enfin, dans le secteur des métiers d'art, le budget minimal du programme des métiers d'art à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) a été amputé de 33%, soit un manque à gagner de 300 000 \$ qui affecte durement le développement de ce secteur..

Le ministère de l'Éducation, partenaire tout désigné pour transmettre aux jeunes le goût des arts et des lettres, n'assume pas pleinement son rôle. On estime par ailleurs que les récents boycotts des activités culturelles se sont traduits par des pertes financières de plus de 3 millions de dollars pour les artistes et les organismes artistiques.

Ces constats ne sont pas nouveaux, mais il devient urgent de remédier à la situation afin d'assurer le renouvellement des publics, de rendre la culture plus accessible sur tout le territoire du Québec, et d'assurer par le fait même la survie des organismes artistiques.

Conclusion

Le Mouvement pour les arts et les lettres exhorte le ministre des Finances d'augmenter le budget du MCC à la hauteur des sommes nécessaires à la préservation de nos programmes et au développement de notre création.

Ainsi, nous estimons que lors du prochain budget prévu pour mars 2004, le ministre des Finances devra inclure les sommes nécessaires pour assumer les augmentations de coûts de système ainsi que celles engendrées par les immobilisations. Maintenir à son niveau actuel le budget du MCC engendrerait des coupures de programmes catastrophiques pour le milieu culturel.

Nous estimons aussi que, dans le Budget 2004, le ministre des Finances doit prévoir les augmentations nécessaires afin que le budget du CALQ atteigne enfin 90 M \$ et que les coûts supplémentaires reliés à la mise en place du filet de sécurité sociale des artistes soient assumés.

À la lumière de cet état de faits, il devient évident que le statu quo budgétaire au chapitre de la création aurait des effets dévastateurs pour notre identité, tant au Québec et au Canada que partout dans le monde.

Le milieu des arts et des lettres se dit toutefois confiant d'être entendu par le ministre des Finances parce que, comme l'indique très clairement le programme électoral culturel *De rempart à tremplin*, **le gouvernement actuel a été élu pour** : soutenir davantage la création artistique; permettre aux artistes et créateurs professionnels de vivre de leur art; favoriser le rayonnement culturel du Québec; rendre la culture accessible à tous les Québécois et défendre les intérêts du Québec en matière de culture et de communications.